

COMMUNE
D'ALLAINVILLE-AUX-BOIS

**ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE**
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Demande déposée le : 10/01/2023

Complétée le :

Par : SA ENEDIS
Demeurant à : 1 rue Thomas Edison Immeuble PROXIMA V
78280 GUYANCOURT
Représenté par : M. DEBRAEVE Sylvain
Sur un terrain sis : PIECE DE LA CROIX
Parcelles : ZI/0011

Objet de la demande : Nouvelle construction

Pose d'un transformateur électrique de type PAC par ENEDIS.

Dimensions (peuvent varier selon constructeur) HxL (en m) : 2.7 x 3.87 x 2.43 ; superficie 8.8m²

Couleur : Ivoire - ral 1015

Référence dossier

DP 078 009 22 C0021

Surface de plancher créée
0 m²

Le Maire,

Vu la demande susvisée,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants,

Vu l'affichage en mairie de la demande en date du 28 décembre 2022,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 05/12/2018 et notamment le règlement de la zone A,

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à ALLAINVILLE-AUX-BOIS, le 10 janvier 2023
Le maire, Gilles QUINTON